**Prix d’excellence en sécurité des patients**

**Le prix**

Ce prix rend hommage aux individus ou aux équipes qui se sont engagés à transformer et à améliorer la sécurité des patients, dans n’importe quel milieu de soins de santé, au moyen du leadership, du changement de la culture, de l’amélioration de la qualité, du partenariat avec les patients et de l’innovation.

La lauréate ou le lauréat recevra un trophée en verre gravé et un prix de 1 000 $ en argent comptant. S’il redevient possible à l’avenir de se réunir en personne pour l’événement, le Collège paiera aussi les frais de déplacement et d’hébergement d’une personne représentant la lauréate ou le lauréat afin qu’elle assiste à la soirée Hommage aux leaders en santé, et elle recevra une inscription gratuite à la Conférence nationale du CCLS.

*Le Collège canadien des leaders en santé est conscient du fait que différents segments et milieux du secteur de la santé utilisent une terminologie différente pour décrire les personnes qu’ils servent. Bien que le terme « patient » soit utilisé dans ce document, il est considéré comme un concept qui englobe tous les types de clients.*

**Admissibilité**

Des individus aussi bien que des équipes opérant au Canada peuvent être mis en candidature pour ce prix. Pour être admissibles, les candidatures doivent démontrer un engagement organisationnel et l’implication de cadres supérieurs, de travailleurs aux points d’intervention ou de première ligne et de patients et/ou de familles, et elles doivent décrire les approches durables qui ont été appliquées pour remédier à un problème lié à la sécurité des patients. Il faut indiquer comment les initiatives de sécurité améliorent les résultats en matière de sécurité des patients, et les enseignements qui en sont tirés doivent être adaptables et transférables. Les initiatives bien établies aussi bien que celles dont la mise en œuvre est récente peuvent être mises en candidature.

Les initiatives ou programmes mis en candidature doivent tous répondre aux critères suivants :

* Recours à une approche collaborative faisant appel à une équipe interprofessionnelle qui inclut des cadres supérieurs, du personnel aux points d’intervention ou de première ligne, des patients et/ou leurs familles, des pairs aidants et des anciens ou anciennes;
* Utilisation de données probantes et de pratiques exemplaires;
* Application de pratiques originales ou innovatrices;
* Adoption d’une approche globale de l’amélioration de la qualité ou de la gestion du changement et de la mise en œuvre du programme;
* Preuve de la pérennisation (comme l’intégration dans le plan d’entreprise ou le plan opérationnel) et de la transposabilité;
* Preuve que la sécurité des patients s’est améliorée ou s’améliore;
* Description des mesures prises pour assurer la participation significative des patients et des familles à l’initiative;
* Explication de la façon dont l’initiative crée de la valeur.

**Mises en candidature**

Les mises en candidature doivent être faites par un membre du Collège et être soumises au plus tard le **1er février 2024**.

Pour faire une mise en candidature, veuillez utiliser le modèle à la page suivante. Les mises en candidature doivent être soumises en ligne sous forme d’un seul fichier PDF en utilisant le [formulaire des prix pour les équipes et les organisations](https://questionpro.com/t/AMCd3ZyweL), et elles doivent comprendre les éléments suivants :

* Un formulaire de mise en candidature dûment rempli (en ligne);
* Une lettre de mise en candidature provenant d’un membre du Collège;
* Pas plus de deux lettres d’appui. Une lettre doit provenir de la ou du chef de la direction ou de la vice-présidente ou du vice-président de la candidate ou du candidat, et la personne occupant ce poste doit être membre du Collège; (Votre mise en candidature serait renforcée par un témoignage d'un patient qui a eu une expérience positive avec votre initiative.)
* De l’information, à fournir dans le modèle de mise en candidature, destinée à répondre aux critères ci-dessus et qui inclut, lorsque cela est possible, des données et preuves quantitatives et qualitatives témoignant des améliorations ou progrès obtenus;
* D’autres facteurs qui, de l’avis de l’auteur de la candidature proposée, pourraient intéresser le comité de sélection.

**Prix d’excellence en sécurité des patients – Modèle de mise en candidature**

*Les mises en candidature doivent être soumises par un membre du Collège.*

**Nom de la candidate ou du candidat :**

**Nom de la personne qui la ou le propose :**

**Rapport (maximum de 2 000 mots. Veuillez respecter cette limite. Le Collège se réserve le droit de rejeter les mises en candidature dont le nombre de mots dépasse cette limite.)**

*Veuillez remplir les sections ci-dessous. Vous pouvez y insérer des graphiques, etc.*

1. Introduction. Décrivez l’initiative liée à la sécurité des patients. Fournissez le contexte, définissez le(s) problème(s) et donnez un aperçu du but, des limites et de l’étendue de l’initiative.
2. Impact. L’initiative s’est-elle traduite par des améliorations et a-t-elle atteint les buts mentionnés ci-dessus? Veuillez inclure des informations qui démontrent les progrès accomplis dans les domaines suivants :
3. Données qui indiquent une amélioration des résultats et processus liés à la sécurité des patients;
4. Données pertinentes d’agrément.
5. Description de la façon dont cette initiative a influé sur les patients et les prestataires de soins, amélioré l’expérience des patients et/ou de leurs familles, contribué à accroître la sécurité du milieu de soins et favorisé une culture de sécurité. Veuillez indiquer le nombre de patients ayant bénéficié de l’initiative d’amélioration de la sécurité.

Lorsque cela est possible, insérez des données qui démontrent l’impact de l’initiative. (20 POINTS pour la section 2)

1. Veuillez discuter des aspects suivants de la mise en œuvre de cette initiative :
   1. Collaboration et travail d’équipe avec participation de cadres supérieurs, de personnel aux points d’intervention ou de première ligne, et de patients et familles. (10 POINTS)
   2. Utilisation de données probantes ou de pratiques exemplaires, mise en œuvre d’un cadre d’amélioration, introduction de nouvelles technologies ou recours à des approches créatives ou innovatrices pour avoir une incidence positive sur la sécurité des patients. (20 POINTS)
   3. Adoption d’une approche globale de l’amélioration de la qualité et/ou de la gestion du changement et de la mise en œuvre du programme. (10 POINTS)
   4. Façons dont l’initiative ou le programme améliore la sécurité des patients. (20 POINTS)
   5. Moyens par lesquels l’initiative ou le programme sera maintenu et façons possibles de l’adapter à d’autres milieux. (10 POINTS)
   6. Valeur (Retour sur investissement) et impact de l’initiative ou du programme. (10 POINTS)
2. Autres considérations qui, selon la personne faisant la mise en candidature, pourraient intéresser le comité.
3. Conclusion

**Comment soumettre votre mise en candidature :**

Votre mise en candidature doit comprendre tous les éléments ci-dessous et être soumise en ligne en utilisant le [formulaire des prix pour les équipes et les organisations](https://questionpro.com/t/AMCd3ZyweL) du Collège au plus tard le **1er février 2024**. Le modèle de candidature rempli et les autres documents doivent être soumis en un seul fichier PDF via le formulaire en ligne. Les signatures électroniques sont acceptables.

Veuillez vous assurer d’inclure les documents suivants :

* Le formulaire de mise en candidature dûment rempli (en ligne);
* Le modèle de mise en candidature dûment rempli;
* Une lettre de mise en candidature provenant d’un membre du Collège;
* Pas plus de deux lettres d’appui. Une lettre doit provenir de la ou du chef de la direction ou de la vice-présidente ou du vice-président de la candidate ou du candidat, et la personne occupant ce poste doit être un membre du Collège.

**Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec :**

Christian Coulombe, Vice-président, Marketing et Service aux membres

Collège canadien des leaders en santé

Tél. : 613-235-7219, poste 213

Sans frais : 1-800-363-9056

[ccoulombe@cchl-ccls.ca](mailto:ccoulombe@cchl-ccls.ca)

En soumettant cette mise en candidature, vous attestez que les informations fournies dans ce formulaire sont, au meilleur de vos connaissances, factuelles et correctes. Vous comprenez que le Collège a la capacité de vérifier les informations fournies.

***Commanditaire :***

